

## Compte rendu du conseil d'établissement du mardi 21 mars 2023

### Étaient présents :

#### Les représentants de la direction

Serge FAURE, proviseur, président du conseil d'établissement  
Jérôme LETROU, adjoint, secrétaire général  
Lionel GASC, proviseur adjoint  
Hervé JARDONNET, directeur de l'école Auguste Renoir  
Yannick CHARTON, conseiller principal d'éducation

#### Les représentants des personnels

Juliette MELINETTE, enseignante du primaire, liste d'union 1<sup>er</sup> degré  
Mohamed EL HOUAT, enseignant du secondaire, liste SNES-Marrakech  
Ludovic LEGRAND enseignant du secondaire, liste SNES-Marrakech  
Clotilde MATHIÈRE, enseignante du secondaire, liste SNES-Marrakech  
Sylvie BESSES, enseignante du secondaire, liste SGEN-CFDT  
Muriel LEVY, personnel administratif, liste LRPA

#### Les représentants des usagers

- Les représentants des parents d'élèves  
Moulay Driss EL ALAOUI, UCPE  
Samira NACHATE, UCPE  
Véronique NACIRI, APEMA  
Linda NASRI, APEMA  
- Les représentants des élèves  
Driss EL MERNISI, 1.1  
Mehdi RAMZ, 1.4

#### Les autres membres à titre consultatif :

Cédric ALBY, agent comptable secondaire  
Chems ZOUDANI, T.1, vice-présidente du CVL  
Sylvain TREUIL, directeur de l'Institut français de Marrakech au titre de personnalité locale

### Étaient absents, excusés :

Bruno ELDIN, conseiller de coopération et d'action culturelle adjoint  
Stéphane BAUMGARTH, Consul général de France à Marrakech  
Caryl GERVEREAU, conseillère des français de l'étranger  
Fouad HOUSNI, conseiller des français de l'étranger  
Max GEORGANDELIS, conseiller des français de l'étranger  
Mounef QAMAR, présidente d'Alumni-LVH au titre de personnalité locale

Avant de présenter l'ordre du jour, le proviseur accueille et présente monsieur Cédric ALBY, agent comptable secondaire en poste au lycée Lyautey de Casablanca qui présentera le compte financier 2022

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2022 (pour avis) ;
2. Compte rendu du conseil d'école du jeudi 9 mars 2023 (pour information)
3. Compte rendu du conseil de la vie lycéenne du jeudi 16 mars 2023 (pour information)
4. Compte financier 2022 (pour avis) ;
5. Modification des horaires pour la période du 22 mars aux congés de printemps (pour avis)
6. Horaires 2023-2024 de l'école primaire (pour avis)
7. Information sur les mouvements de personnels à la rentrée 2023 (pour information)
8. Préparation de la rentrée 2023-2024 :
  - 8.1 le point sur le plan de développement de l'établissement et les effectifs prévisionnels 2023-2024 (pour information)
  - 8.2 évolutions de l'offre pédagogique (pour information)
9. Organisation de la fin d'année : horaires, calendrier des examens et de fin d'année (pour information)
10. Tarif location appartement de passage (pour avis)
11. Jeux Internationaux de la Jeunesse : JIJ (pour avis)
12. Questions diverses

Le secrétariat adjoint de séance est assuré par monsieur Mohamed EL HOUAT, représentant des personnels

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2023 (pour avis)**

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

**2. Compte rendu du conseil d'école du jeudi 9 mars 2023 (pour information)**

Monsieur Hervé JARDONNET, directeur, présente les points saillants du conseil d'école.

**1. Préparation de la rentrée pédagogique 2023**

**Horaires de l'école primaire :**

Le constat constamment relayé par les associations de parents et de nombreux collègues a mis en avant la lourdeur d'une journée de 6 heures pour les enfants ainsi que la longueur excessive de la pause méridienne. Le code de l'éducation prévoit pour mémoire comme règle commune des journées

de 5h30 et des matinées de 3h30. La réflexion s'est donc engagée sur l'allègement de la journée de classe.

Les différents scénarios qui ont donc été proposés aux collègues du primaire l'ont donc légitimement été dans le respect de cette décision collective. *Le maintien des horaires 2022-2023, lesquels, dès leur mise en place avaient été présentés comme étant transitoires, n'a donc jamais été à l'ordre du jour.*

Proposition retenue par la majorité des enseignants :

| HORAIRES                      | Lundi                | Mardi                | Mercredi                | Jeudi                | Vendredi             |
|-------------------------------|----------------------|----------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Ouverture des portails</b> | 8h20<br>8h15<br>8h10 | 8h20<br>8h15<br>8h10 | 8h20<br>8h15<br>8h10    | 8h20<br>8h15<br>8h10 | 8h20<br>8h15<br>8h10 |
| <b>Début des cours</b>        | 8h30<br>8h25<br>8h20 | 8h30<br>8h25<br>8h20 | 8h30<br>8h25<br>8h20    | 8h30<br>8h25<br>8h20 | 8h30<br>8h25<br>8h20 |
| <b>Fin des cours</b>          | 12h00                | 12h00                | 12h30<br>12h05<br>12h00 | 12h00                | 12h00                |
|                               |                      |                      |                         |                      |                      |
| <b>Début des cours</b>        | 13h30                | 13h30                |                         | 13h30                | 13h30                |
| <b>Fin des cours</b>          | 15h30<br>15h25       | 15h30<br>15h25       |                         | 15h30<br>15h25       | 15h30<br>15h25       |

### Modalités des inscriptions 2023-2024

La procédure est la même pour tous les niveaux. Les élèves prioritaires sont admis, dans la limite des places disponibles. Les élèves non prioritaires sont reçus par le directeur pour un entretien de la MS au CP. Les enfants sont présents avec les parents lors de ces entretiens. A partir du CE1, ils seront admis sur bulletin scolaire.

### Structure pédagogique

Les effectifs connus à ce jour nous font envisager la structure pédagogique suivante pour l'année prochaine :

**36 classes** primaires réparties comme suit :

Cycle 1 : 4 PS/MS 4 GS ou 3 GS et 1 MS/GS

Cycle 2 : 5 CP 5 CE1 6 CE2

Cycle 3 : 6 CM1 6 CM2

## 2. Actions pédagogiques

### Actions réalisées

Toute l'équipe de l'école Auguste Renoir tient à **remercier** les deux associations de parents d'élèves qui se sont investis lors du **cross** ou lors du **goûter de Noël**. Ces manifestations se sont bien déroulées en partie grâce à l'investissement de chacun et à la présence d'adultes encadrants en nombre suffisant.

**A la maternelle**, de nombreux projets pédagogiques ont eu lieu.

#### Projets avec intervenants extérieurs

1 Projet jardin avec M. Oummad : 6 séances de 45min en demi-groupe, plantations, germinations, épaillage, appropriation des jardins pédagogiques par les enfants en demi-groupes donc plus serein et plus adapté à ce genre d'activités. Étala sur 4 mois de janvier à avril.

2 Projet danse : interventions de la danseuse Jamila Essaih, 8 séances de 1h30 par classe. Encore une fois, en demi-groupe. Création d'un spectacle. Du 6 mars au 12 avril.

3 Projet Parcours : deux intervenantes aideront à créer des œuvres collectives pendant 3 heures avec toutes les classes de maternelle. Autour du collage, de la broderie et du dessin. Les œuvres seront ensuite exposées dans l'école. Entre mars et avril sur toute la cité scolaire.

#### Évènements de découverte de l'établissement

1 La journée portes ouvertes : a eu lieu le samedi 4 février. Les enseignantes sont venues volontairement à la rencontre des nouvelles familles pour présenter la maternelle et son fonctionnement. Une quarantaine de familles sont venues, ce qui est bien.

2 Les ateliers en juin : à destination des nouveaux élèves définitivement inscrits. Ils peuvent venir faire un atelier en classe avec une maîtresse et les parents peuvent échanger avec des enseignantes. Cela a lieu après les cours, sur invitation. Initiative pérenne qui fonctionne très bien pour désamorcer l'angoisse des petits face à leur nouvelle école.

#### Projets pédagogiques divers

1 Les copains de lecture CE1 : des élèves de CE1D (Laurence Prost) viennent faire la lecture aux PSMS tous les mercredis

2 Liaison GS-CP : Pour faire le lien entre la dernière classe de maternelle et la première d'élémentaire, de nombreuses actions ont et auront lieu.

3 Des iPads à la maternelle : L'année prochaine, l'évaluation des élèves de maternelle se fera via une application 'Je valide'.

### **A l'élémentaire**

L'actualité des projets est rythmée par les projets des nombreuses sorties scolaires.

Séjour de classes de découvertes

- Oukaïmeden : CM2 A : Mme Du Boislouveau et M. Amas du 10/04/23 au 14/04/23

- Oukaïmeden : CM2 D et F : Mme Payet et Mme Béguin du 15/05/23 au 19/05/23

- Oualidia : CM2 B : Mme Gravoulet du 30/05/23 au 03/06/23

- Oualidia : CM2 C et E : M. Damour et Mme Kollros du 12/06/23 au 16/06/23

### Actions pédagogiques prévues

**Musécole#2 Projet pARTcour.** Nouvelle édition de cet événement culturel qui touche toute la cité scolaire. Des œuvres nous sont prêtées par des artistes marocains (nombreux sont de Marrakech). Les 35 classes de l'école vont pouvoir se rendre à cette « exposition ». En parallèle, les classes de CM1, CP et de la maternelle réalisent des œuvres avec ces artistes sur des murs de l'établissement.

### Évaluations :

#### Évaluation de langue arabe en CM2 (en cours)

L'évaluation de la production orale a commencé et aura lieu jusqu'au 24 mars.

L'évaluation des compétences écrites se fera entre le 27 mars et le 14 avril, à raison de quelques exercices par séances. Résultats en mai

#### Évaluation en anglais en CM2 (en cours)

Cette année, toutes les compétences du CECRL sont évaluées. Ces évaluations permettent d'avoir des mesures « étalon » pour les années à venir, de mesurer les écarts et d'évaluer la plus-value du projet PARLE.

### **Charte de l'école primaire**

Présentation de la charte des règles de vie à l'école primaire par le Directeur qui implique une position commune de tous les acteurs de l'école. Cette charte donne un cadre, les élèves devront se l'approprier. Il est donc important d'aborder cette charte avec les élèves dans les classes.

### **Difficultés scolaires et prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers** (Adrien AMAS)

14 élèves bénéficient d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS, Projet Personnalisé de Scolarisation) 17 PAP disposent d'un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP)

- **des formations, animées par Adrien AMAS, sont proposées aux AESH** : trouble du spectre de l'autisme, estime de soi des enfants en situation de handicap, analyse de la pratique sur le métier d'AESH.

#### **4. Sécurité, travaux**

Le dallage des allées qui mènent au réfectoire, à la piscine et au portail d'accès à l'école numéro 8 a été réalisé. L'ombrage des cours de récréation est prévu pour. Il s'agira d'installer des toiles sur un tiers de la cour du cycle 2. Des parasols seront installés sur les tables jaunes du bâtiment C. La mise en place de zone de jeux sera réalisée durant les vacances d'avril.

#### **5. Restauration scolaire**

Aménagement du réfectoire.

16 tables supplémentaires sont installées sur la terrasse depuis le retour des vacances d'hiver. Proxirest installera prochainement des claustras d'isolation phonique dans les deux réfectoires.

Inscriptions : Le paiement en ligne est dorénavant effectif

## **6. USEP**

1er créneau : 12 ateliers ; capacité de 189 places ; nombre d'inscrits : 166 élèves (création d'un nouvel atelier photo pour CM)

2ème créneau : 12 ateliers ; capacité de 183 places ; nombre d'inscrits : 135 élèves (création d'un multi accueil PS MS et GS)

Les activités USEP s'arrêteront le 14 juin 2023.

## **7. Liaison CM2/6ème :**

Les élèves des CM2 passeront une demi-journée au collège.

Une réunion d'information sur la classe de 6ème et plus particulièrement les parcours de langue, à destination des familles de CM2, se tiendra le 30 mars. Malheureusement, ces réunions ne sont pas assez suivies par les familles.

## **3. Compte rendu du CVL du jeudi 16 mars 2023 (pour information)**

Madame Chems ZOUDANI, vice-présidente du CVL présente les points saillants du conseil de la vie lycéenne.

### **Membres présents :** Les représentants adultes :

M. Faure, Proviseur / M. Charton, Conseiller Principal d'Éducation / M. El Houat, enseignant / Mme Mathière, enseignante / M. Legrand, enseignant / Mme Nasri, APEMA / Mme Marques, Personnel / Mme Chahed-Legrand, Personnel

### Les représentants des élèves :

Les 10 élèves élus du CVL

M. Faure ouvre la réunion à 12h 10

### **Présentation des points du Conseil d'Établissement (C.E.) du 21 mars 2023**

M. Faure expose les sujets à l'ordre du jour du C.E. du 21 mars, rappelant que ce C.E. sera consacré surtout à la présentation du bilan financier.

Il explique les enjeux de la modification des nouveaux horaires du primaire, soumis au vote des membres du CE., présente les aménagements horaires mis en place pendant la période du Jeun et le calendrier de fin d'année scolaire.

### **Information sur la mise en place de la Maison des Lycéens**

La construction de l'espace dédié à la future Maison des Lycéens (MDL) est quasiment terminée ; La végétalisation de cet espace est en cours et devrait se terminer dans 2 à 3 semaines.

M. Charton doit convoquer les 10 élèves de 1ère et de 2nde membres du CVL pour travailler sur les aménagements possibles. Un espace Vie Scolaire est à prévoir.

### **Cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat**

Pour des contraintes de calendrier, la cérémonie de remise de diplômes aura lieu le mardi 27 juin 2023. M. Charton réunira les terminales du CVL pour réfléchir à l'organisation de cet événement : quelles interventions, quelles animations, quelles tenues, les choix musicaux, les horaires, le photo call...

### Questions diverses

Les élèves demandent s'ils peuvent utiliser leurs téléphones portables au CDI pendant cette période de révision, en attendant que la MDL soit terminée.

Le CDI étant un lieu de travail, ouvert aux collégiens et disposant de nombreuses possibilités de connexion, il n'est pas souhaitable que les lycéens utilisent leur téléphone dans cet espace. Pendant cette période transitoire, il est proposé aux lycéens que les téléphones portables soient autorisés dans la permanence des lycéens, devant le bureau des CPE.

Est-il possible de refaire la demi-journée de "Bien-être" proposée aux élèves de 1ère l'année passée ? M. Charton va se rapprocher de l'équipe de santé afin de voir si cette action pédagogique peut se mettre en place courant mai.

Est-ce que le projet d'une journée, proposée par les éco-délégués de lycée, sur une sensibilisation aux questions environnementales a été validé ?

M. Faure a donné son accord. Mme Kolross suit ce projet.

## 4. Compte financier 2023 (pour avis)

Pour information, le compte financier 2022 du LVH a été agrégé aux comptes financiers des autres EGD et au compte financier des services centraux de l'AEFE afin de constituer le compte financier 2022 de l'AEFE. Il a été présenté au CE de l'AEFE du 14 mars dernier où il a reçu un avis favorable.

Monsieur le proviseur laisse la parole à monsieur Cédric ALBY, agent comptable secondaire. Ce dernier fait une présentation très détaillée du compte financier 2022 du LVH à l'aide du diaporama joint en annexe.

Il signale la bonne santé financière de l'établissement dans le contexte que l'on connaît, à savoir la fin d'une opération immobilière lourde qui a fortement impacté la trésorerie de l'établissement. Il insiste notamment sur l'excellent travail de l'ensemble des équipes de l'établissement pour augmenter le taux de recouvrement des recettes liées aux droits de scolarité. Plusieurs objectifs conduiront l'action de l'établissement pour l'année 2023 dont les principaux sont :

- ) Abonder la trésorerie de l'établissement
- ) Maîtriser l'évolution de la masse salariale tout en poursuivant le développement de l'établissement
- ) Augmenter le ratio de couverture (nombre de jours de fonctionnement)

Les membres du conseil sont intervenus à plusieurs reprises pour obtenir des précisions qui ont toujours été apportées par monsieur Cédric ALBY, que le proviseur a tenu à le remercier pour la qualité de sa présentation et sa disponibilité.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

#### 5. Modification des horaires pour la période du 22 mars 2023 jusqu'aux congés de printemps (pour avis)

Cette proposition de modification des horaires a été largement débattue en amont avec les représentants des personnels et les représentants des parents

A priori la rupture du jeûne s'étalera de 18h47 à 19h06 sur la période mentionnée. Il y a donc nécessité de s'adapter au secondaire uniquement

Nouvel emploi à compter du 22 ou 23 mars jusqu'aux congés de printemps : 4 semaines

Réduction de tous les cours de l'après-midi, du collège et du lycée, à 45mn au lieu de 55mn.



#### Adaptation du fonctionnement de l'établissement durant la période du 23 mars aux congés de printemps

| Initialement        | Du jeudi 23 mars aux vacances de printemps | Ouvertures des portails |
|---------------------|--|-------------------------|
| 13h – 13h55         | <b>13h – 13h45</b>                         | <b>12h55-13h10</b>      |
| Début cours à 13h30 | <b>Début cours à 13h25</b>                 | <b>13h20- 13h45</b>     |
| 14h – 14h55         | <b>13h45 – 14h30</b>                       | <b>14h20-14h30</b>      |
| 15h – 15h55         | <b>14h30 – 15h15</b>                       | <b>15h15-15h30</b>      |
| 15h55 – 16h10       | <b>15h15 – 15h25</b>                       |                         |
| 16h10 – 17h05       | <b>15h25 – 16h10</b>                       |                         |
| 17h10 – 18h05       | <b>16h10 – 16h55</b>                       | <b>16h05-16h15</b>      |
|                     |  | <b>16h55-17h05</b>      |

**ATTENTION : fermeture de l'établissement à 17h10.**

Aucune modification au premier degré.

Durant cette période tous les personnels finiront au plus tard à 17h, ce qui leur laissera plus d'1h30 pour rentrer chez eux

Les professeurs principaux feront une heure de vie de classe pour bien expliquer les nouveaux horaires et les nouveaux horaires seront accessibles sur Pronote.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

#### 6. Horaires 2023-2024 de l'école primaire (pour avis)

Pour mémoire en 2021-2022, les horaires de l'école primaire étaient les suivants (extrait du compte-rendu du conseil d'école du 06/11/2021) :

Rythme hebdomadaire :

| HORAIRES        | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-----------------|-------|-------|----------|-------|----------|
| Début des cours | 8h25  | 8h25  | 8h25     | 8h25  | 8h25     |
| Fin des cours   | 12h00 | 12h00 | 12h00    | 12h00 | 12h00    |
|                 |       |       |          |       |          |
| Début des cours | 14h00 | 14h00 |          | 14h00 | 14h00    |
| Fin des cours   | 16h00 | 16h00 |          | 16h00 | 16h00    |

En fin d'année 2022, le SCAC a demandé de consacrer, pour une année scolaire, des temps de concertation, afin de construire des outils et ressources pour le Co-enseignement franco-arabe. Ces temps devant se dérouler certains vendredi après-midi. Cette décision avait amené le LVH à mettre en place de nouveaux rythmes pour cette présente année scolaire.

Très vite en ce début d'année scolaire une réflexion a été menée avec les élus des parents et les élus des personnels afin de proposer une nouvelle organisation de la semaine respectant certains principes.

Ces principes qui ont été actés en concertation avec les élus sont les suivants :

- ) Journées de 5h30
- ) Réduction de la pause méridienne
- ) ½ journée de 3h30

### Propositions des horaires 2023-2024

Ces horaires visent à appliquer les 3 principes actés plus haut et donc à réduire les heures d'enseignement par journées et ½ journées.

Afin de ne pas perturber les familles pour lesquelles ce changement provoquerait des difficultés d'organisation, l'accueil des élèves le matin à 8h sera proposé notamment aux familles ayant également des enfants au collège et au lycée et les portes seront ouvertes le soir jusqu'à 16h pour permettre une sortie échelonnée.

Madame Juliette MELINETTE, représentante des personnels du 1<sup>er</sup> degré, rappelle l'historique des différentes consultations. Elle insiste sur le fait que n'ayant pas été consultés sur le maintien du statu quo, certains enseignants pourraient cependant y être favorable même si la proposition examinée ce soir a recueilli l'assentiment de la majorité. Elle insiste surtout sur le fait que pour les collègues du premier degré ce sont prioritairement les effectifs des classes qui posent problème et non pas les rythmes scolaires.

Monsieur EL ALAOUI, représentant des parents UCPE rappelle que pour son organisation ce doit être l'intérêt des enfants qui doit être pris en compte bien avant les intérêts de quelques parents.

Madame Véronique NACIRI informe le conseil que les adhérents de son association ont été consultés et sont plutôt contre cette modification des horaires tout en reconnaissant que l'information qui leur a été donnée était incomplète, notamment sur la possibilité d'accueillir les enfants en début de matinée et fin de journée. Son association votera cependant dans le sens du résultat de la consultation.

| <b>Proposition 3bis</b> |              |              |                 |              |                 |
|-------------------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|
| <b>HORAIRES</b>         | <b>Lundi</b> | <b>Mardi</b> | <b>Mercredi</b> | <b>Jeudi</b> | <b>Vendredi</b> |
|                         | 8h25         | 8h25         | 8h25            | 8h25         | 8h25            |
| <b>Fin de matinée</b>   | 12h00        | 12h00        | 12h05           | 12h00        | 12h00           |
|                         |              |              |                 |              |                 |
| <b>Début des cours</b>  | 13h30        | 13h30        |                 | 13h30        | 13h30           |
| <b>Fin des cours</b>    | 15h30        | 15h30        |                 | 15h30        | 15h30           |

-) Accueil à partir 8h des élèves de l'élémentaire accompagnés par un frère ou une sœur via l'entrée des collégiens et des lycéens (la surveillance sera assurée)

-) Possibilité de récupérer son enfant en élémentaire jusqu'à 16h en fin de journée

Le proviseur sollicite l'avis du conseil d'établissement concernant ces nouveaux horaires à compter de la rentrée 2023.

Avant de passer au vote le proviseur rappelle que le sujet des rythmes scolaires est un sujet épineux et non consensuel sur lequel les avis divergent et le rôle de représentants est bien de prendre une responsabilité en fonction de ce que l'on estime être bon pour les enfants. Le vote porte donc sur un rythme de 9 ½ journées, avec 5h30 mn maximum par journée et une pause méridienne raccourcie

POUR : 15

CONTRE : 2

ABSTENTIONS : 0

## 7. Information sur les mouvements de personnels à la rentrée 2023 (pour information)

### Direction :

- Nouvelle directrice chargée du cycle 1 et du CP (création)

### 2<sup>nd</sup> degré :

- Départ en cours d'année de monsieur Hassan SABER en mathématiques
- Départ à la retraite de madame Marie-Hélène TIHAMI en mathématiques
- Départ à la retraite de Evelyne BCHIR, arts plastiques
- Départ à la retraite de madame Béatrice BASCIANO, en économie-gestion
- Départ à Montevideo de madame Servane BAN en histoire-géographie
- Réintégration en France de madame Muriel MOULIN BRUNEL, en lettres modernes
- Réintégration dans l'académie de Lille de madame Clotilde MATHIÈRE, en lettres modernes
- Départ à Beyrouth de monsieur Sébastien MARC, en technologie
- Départ de madame Fabienne LARROZE à Bruxelles, en SVT.
- Départ à Beyrouth de madame Carole MARC, en documentation
- Départ à Nice de monsieur Philippe LASSERRE en sciences physiques et chimie
- Créations en histoire-géographie, anglais et peut-être EPS

### 1<sup>er</sup> Degré :

- Départ à la retraite de madame Marie-Noëlle MARTIN, ASEM
- Création en CE2

Deux autres départs probables en CM1 et chargé de communication mais à confirmer

## 8. Préparation de la rentrée 2023-2024 (pour information)

8.1 le point sur le plan de développement de l'établissement et les effectifs prévisionnels 2023-2024 (pour information)

### LA STRUCTURE PEDAGOGIQUE 2023-2024 DU LYCEE FRANCAIS VICTOR HUGO

#### Maternelle :

(8 divisions)

**192/24**

|        |        |        |        |
|--------|--------|--------|--------|
| PS/MS1 | PS/MS2 | PS/MS3 | PS/MS4 |
|--------|--------|--------|--------|

|      |      |      |      |
|------|------|------|------|
| GS.1 | GS.2 | GS.3 | GS.4 |
|------|------|------|------|

#### Élémentaire :

(28 divisions)

**740/26.4**

|       |       |      |       |       |
|-------|-------|------|-------|-------|
| CP. A | CP. B | CP.C | CP. D | CP. E |
|-------|-------|------|-------|-------|

|       |       |       |       |       |
|-------|-------|-------|-------|-------|
| CE1.A | CE1.B | CE1.C | CE1.D | CE1.E |
|-------|-------|-------|-------|-------|

|       |       |       |       |       |       |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| CE2.A | CE2.B | CE2.C | CE2.D | CE2.E | CE2.F |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|

|       |       |       |       |       |       |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| CM1.A | CM1.B | CM1.C | CM1.D | CM1.E | CM1.F |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|

|       |       |       |       |       |       |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| CM2.A | CM2.B | CM2.C | CM2.D | CM2.E | CM2.F |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|

#### **Total Primaire**

:

**36 divisions**

**932 / 25.8**

**Collège :**  
(24 divisions)  
**672/28**

|     |     |     |     |     |     |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 6.1 | 6.2 | 6.3 | 6.4 | 6.5 | 6.6 |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|

|     |     |     |     |     |     |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 5.1 | 5.2 | 5.3 | 5.4 | 5.5 | 5.6 |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|

|     |     |     |      |     |     |
|-----|-----|-----|------|-----|-----|
| 4.1 | 4.2 | 4.3 | 4.4. | 4.5 | 4.6 |
|-----|-----|-----|------|-----|-----|

|     |     |     |     |     |     |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 3.1 | 3.2 | 3.3 | 3.4 | 3.5 | 3.6 |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|

**Lycée :**  
(22 divisions)  
**660/30**

|     |     |     |     |     |     |     |     |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 2.1 | 2.2 | 2.3 | 2.4 | 2.5 | 2.6 | 2.7 | 2.8 |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|

|        |        |        |        |        |        |       |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|
| 1GENE1 | 1GENE2 | 1GENE3 | 1GENE4 | 1GENE5 | 1GENE6 | 1STMG |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|

|        |        |        |        |        |        |       |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|
| TGENE1 | TGENE2 | TGENE3 | TGENE4 | TGENE5 | TGENE6 | TSTMG |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|

**Total :**  
**46 divisions**  
**1332/28,9**

**Total général :**  
**82 divisions**  
**2264 /27.6**

Demandes d'inscriptions – Primaire (17/03/2023)

| Niveau       | Total      | Français   | Prioritaires/Autres | TOTAL PRIO | SPS       | Fratricie déjà présente |
|--------------|------------|------------|---------------------|------------|-----------|-------------------------|
| PS           | 58         | 34         | 2                   | 36         | 22        | 25                      |
| MS           | 29         | 26         | 3                   | 29         |           | 8                       |
| GS           | 22         | 21         | 1                   | 22         |           | 3                       |
| CP           | 40         | 27         | 4                   | 31         | 9         | 12                      |
| CE1          | 44         | 33         | 2                   | 35         | 9         | 6                       |
| CE2          | 40         | 30         | 5                   | 35         | 5         | 5                       |
| CM1          | 32         | 24         | 1                   | 25         | 7         | 3                       |
| CM2          | 29         | 23         | 4                   | 27         | 2         | 1                       |
| <b>TOTAL</b> | <b>294</b> | <b>218</b> | <b>22</b>           | <b>240</b> | <b>54</b> | <b>63</b>               |
| <b>2022</b>  | <b>236</b> | <b>155</b> | <b>17</b>           | <b>172</b> | <b>65</b> |                         |

Demandes d'inscriptions – Secondaire (17/03/2023)

| Divisions    | Total      | Prioritaires | Prioritaires EVN | Transferts | Test/parcours scolaire |
|--------------|------------|--------------|------------------|------------|------------------------|
| 6ème         | 39         | 25           | 5                | 6          | 3                      |
| 5ème         | 35         | 23           | 4                | 1          | 7                      |
| 4ème         | 29         | 20           | 4                | 1          | 4                      |
| 3ème         | 19         | 13           | 2                | 1          | 3                      |
| 2nde         | 35         | 23           | 3                | 1          | 8                      |
| 1ère géné.   | 7          | 5            | 1                | 1          |                        |
| 1STMG        | 5          | 3            |                  | 2          |                        |
| Term. Géné.  | 8          | 7            | 1                |            |                        |
| TSTMG        | 1          | 1            |                  |            |                        |
| <b>TOTAL</b> | <b>178</b> | <b>120</b>   | <b>20</b>        | <b>13</b>  | <b>25</b>              |
| <b>2022</b>  | <b>153</b> | <b>81</b>    | <b>19</b>        | <b>11</b>  | <b>42</b>              |

Dans pratiquement tous les niveaux à l'exception de MS, GS et CP il ne sera pas possible de satisfaire les demandes d'inscription des prioritaires

## 8.2 Évolutions de l'offre pédagogique (pour information)

Peu d'évolutions à prévoir, en dehors des évolutions voulues par le ministre de l'éducation nationale :

- ) 1h en classe de 6<sup>ème</sup> de consolidation/approfondissement en mathématiques ou en français
- ) Instauration d'une certification nationale de compétences en mathématiques (CNCM) instaurée en fin de 3<sup>ème</sup> en 2024
- ) Suppression d'1h de technologie en 6<sup>ème</sup>
- ) 1h de « réconciliation mathématiques » en classes de 2<sup>nde</sup> pour les élèves ayant des retards dans les fondamentaux de la discipline
- ) 1h30 de mathématiques en 1<sup>ère</sup> pour les élèves n'ayant pas choisi la spécialité mathématique
  
- ) Introduction de l'enseignement LCE (langue et culture européenne anglais) en 6<sup>ème</sup> (prolongation du parcours PARLE) : 1h/semaine
- ) Anglais : plus de dédoublement en 5<sup>ème</sup> mais 1h dédoublée en 2<sup>nde</sup> et effectifs allégés en 1<sup>ère</sup>

## 9. Organisation de la fin d'année : horaires, calendrier des examens et de fin d'année (pour information)

**CALENDRIER DE FIN D'ANNÉE  
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

**FIN DES COURS**

- TERMINALES : vendredi 26 mai 2023 après la classe
- PREMIÈRES : mardi 30 mai 2023 après la classe
- SECONDES : vendredi 2 juin 2023 après la classe
- TROISIÈMES : vendredi 9 juin 2023 après la classe
- TROISIÈMES : *Ateliers préparation au brevet les 8 et 9 juin*
- AUTRES NIVEAUX : mercredi 28 juin 2023 après la classe

**CONSEILS D'ENSEIGNEMENT :  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT :  
CÉRÉMONIE DE FIN D'ÉTUDES :**

du lundi 8 mai au mercredi 17 mai 2023  
jeudi 22 juin 2023 à 17h30  
mardi 27 juin 2023 à 18h30 (sous réserves)

**CONSEILS DE CLASSE**

- TERMINALES : du lundi 22 au mercredi 24 mai 2023
- PREMIÈRES : du jeudi 25 au lundi 29 mai 2022
- SECONDES : du lundi 29 mai au vendredi 2 juin 2023
- TROISIÈMES : du mardi 6 au vendredi 9 juin 2023
- QUATRIÈMES, CINQUIÈMES, SIXIÈMES : du lundi 12 juin au vendredi 23 juin 2023

**COMMISSIONS D'APPEL**

- COLLEGE ET SECONDES : *vendredi 16 juin 2023 (sous réserves)*

**EXAMENS**

- BREVET DES COLLÈGES : Épreuves écrites : mercredi 14 juin et jeudi 15 juin 2023  
Épreuve orale : jeudi 25 mai 2023  
Épreuves écrites et orales SI :
- ÉPREUVES ANTICIPÉES DE FRANÇAIS (E.A.F) :
  - Oraux : du lundi 12 juin au vendredi 23 juin 2023
  - Écrit : le mercredi 7 juin 2023 de 8h à 12h
- BACCALAURÉAT GENERAL :
  - Écrits OIB : mercredi 31 mai et jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023
  - Oraux OIB : du mercredi 7 au vendredi 9 juin 2023
  - Philosophie : mardi 6 juin 2023 de 8h à 12h
  - Grand Oral : du lundi 12 juin au mardi 20 juin 2023
  - DNL : mardi 30 mai 2023
- CORRECTION D.N.B. : du vendredi 16 au mercredi 21 juin 2023

**JURYS D'EXAMENS**

- BREVET DES COLLÈGES : Lundi 26 juin 2023
- BACCALAURÉAT : Jeudi 23 juin 2023
- BACCALAURÉAT 2nd GROUPE + JURY : Mercredi 28 juin 2023

**LIVRET SCOLAIRE**

- TERMINALE :
- 1ÈRE :

## 10. Tarif location appartement de passage (pour avis)

L'établissement possède un petit appartement dit de passage situé dans l'ancien bâtiment administratif.

Ce dernier a été entièrement rénové afin d'accueillir notre enseignant de philosophie retraité qui assure la suppléance de madame Roxanne Sola

Cet appartement pourra être utilisé par des proches des membres de la communauté de l'établissement, après validation de leur demande, pour des raisons évidentes de sécurité.

Dans ce cas nous proposons le tarif de : 500 Dhs/nuit

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

## 11. Jeux Internationaux de la Jeunesse : JIJ (pour avis)

L'établissement a été sélectionné, avec le lycée Descartes de Rabat, pour représenter le Maroc aux prochains Jeux Internationaux de la Jeunesse qui se dérouleront du 12 au 17 juin prochain à Pau.

Félicitations aux équipes d'EPS de l'établissement.

Le LVH prendra en charge le coût des transports vers Pau pour les élèves et les accompagnateurs. Il convient de voter le coût restant à charge des élèves : 4356 Dhs par élève.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

## 12. Questions diverses

Questions parents UCPE :

- 1- Pouvez-vous nous faire un point sur l'avancement des programmes pédagogiques à différents niveaux ? Pouvez-vous nous rassurer que les programmes soient bouclés malgré certaines absences non remplacées ?

*Réponse : aucun retard par rapport aux progressions n'est constaté à ce jour. Pour mémoire les programmes sont conçus par cycles et laissent du temps aux enseignants pour être « bouclés ». Les enseignants qui auraient besoin de temps supplémentaire n'hésiteront pas à revenir vers nous le cas échéant. À noter qu'un grand nombre d'absences, à l'exception bien entendu de celles liées à des mouvements sociaux, est remplacé.*

- 2- Le nombre d'élèves en difficulté a-t-il diminué ou augmenté par rapport au 1er trimestre ?

17

*Réponse : Les conseils de classe sont en cours. Il est difficile d'évaluer précisément le nombre mais lors des conseils déjà passés, il s'avère que pour nombre d'élèves, les dispositifs mis en place à travers le protocole de remédiation classique ont fonctionné. Les nombreuses rencontres avec les familles et les divers dispositifs de soutien se sont avérés efficaces.*

- 3- Quelles sont les mesures prises pour prendre en charge et accompagner les élèves en difficulté ou à besoins éducatifs particuliers ?

*Réponse : Tout d'abord des rencontres entre les familles et les professeurs ont lieu régulièrement. Elles représentent le premier niveau pour échanger avec les familles sur les méthodes de travail et l'investissement de l'élève.*

*Pour les situations plus délicates, un protocole clair et explicite est mis en place. Les professeurs principaux rencontrent régulièrement les CPE pour faire un bilan des élèves de leur classe.*

*L'ensemble des situations complexes sont étudiées en cellule de veille qui se réunit toutes les semaines aussi bien pour le collège que pour le lycée. Elle est composée du proviseur adjoint, des infirmières, du CPE en charge du niveau et lorsque cela est possible, du référent école inclusive.*

*Le panel de propositions est multiple et dépend totalement du profil individuel de l'élève :*

- *Intégration de divers dispositifs internes qui donnent une réelle satisfaction :*
  - *Tutorat qui permet de faire un point régulier sur les apprentissages et les difficultés rencontrées, de suivre les parcours des élèves et d'aider à la construction du parcours d'orientation. Ces heures sont l'occasion d'une remotivation des élèves et d'une écoute régulière. Une vingtaine d'élèves concernés à divers moments de l'année.*
  - *Atelier relais : concerne les élèves avec les plus grandes difficultés du collège qui ont un écart d'au moins deux ans avec le niveau de leur classe de rattachement. Des personnels qualifiés assurent des ateliers d'apprentissage des compétences sociales, langagières, motrices ainsi que des heures de français. De réels progrès se font sentir chez les élèves concernés dans l'ensemble des heures de cours, y compris et surtout avec leur classe de rattachement, mais aussi dans la vie quotidienne de l'établissement. Il s'agit par contre d'un dispositif coûteux car ne concernant que 5 ou 6 élèves.*
  - *Aide aux devoirs par la vie scolaire*
  - *Mise en place de PAP (très nombreux au collège), PAI ou PPS qui permettent une individualisation des aides et des aménagements à destination des élèves. Un référent école inclusive est nommé, appuyé par un travail précieux des infirmières, ce qui permet un suivi personnalisé des situations.*

- 4- Comment l'établissement aide-t-il les élèves à prendre leur indépendance dans leur travail personnel afin de se préparer aux épreuves nationales ? Y a-t-il une progression chez les élèves pris en charge pour la réalisation du travail en autonomie ?

*Réponse : La prise d'autonomie est quotidienne et progressive tout au long de la scolarisation des élèves. Un référentiel existe et est utilisé par les enseignants à travers le domaine 2 du socle commun : « les méthodes et outils pour apprendre ». Cela se poursuit au lycée.*

- 5- Quel bilan pédagogique sur les contrôles communs et quels sont les moyens de remédiations prévus d'ici la fin de l'année ?

*Réponse : Les devoirs communs sont des évaluations à caractère certes sommatif mais aussi formatif. Ils permettent à la fois aux élèves de faire un bilan sur leurs apprentissages et aux enseignants de repérer les parties du programme éventuellement les moins réussies par leurs élèves pour proposer une remédiation spécifique.*

*A partir de la 1<sup>ère</sup>, et comme prévu dans le projet d'évaluation de l'établissement, ces devoirs communs assurent une pleine équité entre les élèves en vue du contrôle continu du baccalauréat.*

- 6- Le Brevet : - Comment l'établissement prépare-t-il les élèves de 3ème pour le brevet des collèges cette année ? - Quelles sont les mesures prises pour accompagner les élèves de 3ème dans leur choix d'orientation après le collège ? - Quelles sont les dispositifs organisés pour aider les élèves à acquérir les compétences nécessaires pour les épreuves orales du brevet ? Quelles sont les moyens de communications avec les familles pour les informer sur toutes l'organisation du brevet, stage oral et autres ? Quel format pour l'amélioration ?

*Réponse : Les dispositifs suivant sont mis en place :*

*-) Semaine de révision avant le brevet*

*-) Rencontres régulières sont faites avec les familles des élèves les plus en difficulté aussi bien par les PP et les CPE que par le proviseur adjoint. Des interventions en classe sont faites par M. CHARTON, CPE du lycée pour présenter la structure du lycée et les différents parcours en 2de. Une réunion identique sera organisée à destination des familles mais au retour des vacances.*

*-) Les informations sont traditionnellement faites par mail, mais l'établissement est tout à fait disposé à réfléchir à une amélioration*

*-) Les épreuves orales sont travaillées en classe par les PP*

7- - Comment se fait l'évaluation des compétences des élèves en termes de méthodologie de travail, de lecture, d'expression écrite et orale en seconde ?

*Réponse : Tous ces points sont pris en compte dans les apprentissages puis dans les évaluations, car il s'agit de compétences à maîtriser au niveau du lycée.*

8- Quelles sont les dispositifs proposés aux élèves de seconde afin de les aider à clarifier leur projet d'orientation pour le Bac ?

*Réponse : Une semaine des spécialités est organisée qui consiste à présenter ces dernières par les enseignants, à la fois en termes de contenus, que de prérequis et attendus. D'autre part des interventions dans chaque classe sont programmées dont deux ont déjà eu lieu. Au programme de ces dernières :*

*-) Présentation du cycle terminal aux élèves ainsi que des modalités d'obtention du bac (séance déjà effectuée par le CPE et le proviseur adjoint) -) Présentation des ressources à disposition des élèves et du moteur de recherche de Parcoursup (séance déjà effectuée par la PRIO) -) Présentation de la structure de l'enseignement supérieur français, en lien avec le moteur de recherche Parcoursup (prévue au mois de mai par la PRIO)*

9- - Comment l'établissement s'organise-t-il pour fournir des ressources et des soutiens en mathématiques aux élèves qui en ont besoin ?

*Réponse : Les mathématiques ne font pas l'objet d'un dispositif particulier. Comme mentionné plus haut, par contre, de nouveaux dispositifs propres à cette discipline seront instaurés à la prochaine rentrée. Comme pour les autres disciplines les enseignants formateurs de la zone Maroc interviennent régulièrement avec les équipes et la direction de l'établissement. En mathématiques une réflexion sur l'évaluation par contrat de confiance est engagée*

10- Quelles sont les solutions envisageables devant les vols qui ont lieu au sein de l'établissement ?

*Réponse : Aucune recrudescence des vols n'a été constatée*

11- Quelles sont les mesures mises en place pour lutter contre le « harcèlement scolaire » ?

*Réponse : L'ensemble de l'établissement est très sensibilisé à cette problématique. Les enseignants et les CPE sont en première ligne pour analyser tout signe qui pourrait permettre de déceler à moindre situation de harcèlement. Des sanctions lourdes sont prononcées le cas échéant pour les auteurs et la protection des victimes est notre souci premier.*

12- Est-il possible que les enfants en 4eme puissent profiter de l'espace extérieur quand un professeur est absent au cours de la journée pour désengorger la permanence puisqu'il y'a une jauge limitée au CDI ?

*Réponse : Pas d'objection de principe. Nous verrons cela avec la CPE en charge du niveau.*

13- Place des sorties pédagogiques au collège et lycée quel bilan ?

*Réponse : L'intérêt pédagogique est à chaque fois étudié et doit être validé par les différentes directions. Depuis janvier en primaire : +600 000 dirhams de dépenses pour les sorties (liste vue en conseil d'école) et + 130 000 dirhams en secondaire.*

14- « Proxirest » devait mettre en place une carte où les parents pouvaient recharger via internet un crédit cantine afin que l'argent ne circule plus entre les mains des élèves.

*Réponse : Proxirest assure avoir mis en place le dispositif. Les élèves peuvent bénéficier d'une carte rechargeable.*

15- Avez- vous un regard sur les menus proposés ?

*Réponse : les menus sont présentés à l'établissement et visibles sur le site du lycée. Depuis les échanges en réunion les menus ont été adaptés, ils respectent l'équilibre alimentaire et sont variés.*

#### QUESTIONS APEMA (traitées lors de la réunion du 13 mars 2023)

1) Cross du lycée : comment rendre l'événement sympathique et source d'enthousiasme ?

*Réponse : Le cross tel qu'il est organisé ne nous satisfait pas non plus, notamment par rapport aux valeurs véhiculés. Nous souhaitons notamment sortir de l'aspect compétition notamment au 1<sup>er</sup> degré pour être plus sur un événement de type engagement humanitaire. Malheureusement les traditions ont du poids.*

*Quoi qu'il en soit une réflexion sera menée notamment au niveau du 1<sup>er</sup> degré*

*Nous vous remercions pour votre proposition.*

2) Cantine et menu équilibré au collège ?

*Réponse : La prochaine commission restauration abordera cette question parmi d'autres. Le menu unique est en place*

3) Supports vidéo trop utilisés pour des devoirs notamment en LVE et HG. Réduction de l'usage des écrans

*Réponse : Nous prenons bien note de votre réflexion. Cependant l'usage pédagogique des smartphones est recommandé dans de nombreuses disciplines. Nous ne pensons pas de plus que l'école puisse être responsable d'un usage abusif des écrans. Usage abusif que l'on retrouve plus dans des usages domestiques*

4) Devoirs rendus pendant les congés

*Réponse : Un rappel sera fait aux enseignants du collège*

5) Poids du cartable au lycée

*Réponse : Question qui n'a jamais été soulevée par les élèves du CVL. Nous aborderons avec eux cette question lors du prochain CVL. La nouvelle maison des lycéens pourra peut-être apporter une réponse à ce problème qui ne semble concerner que très peu d'élèves*

6) Regrets concernant l'adaptation des cours pour les élèves de terminale durant la semaine du 13 au 17 mars avant les épreuves d'EDS

*Réponse : Pour les épreuves finales du baccalauréat les élèves de terminale ont toujours bénéficié d'une semaine de révisions. Pour la première fois cette année les épreuves les plus importantes (32% des coefficients) se déroulent en mars d'où cette adaptation. DE plus cette mesure a été prise en prenant en compte les très nombreuses absences d'élèves de terminale couvertes par leurs parents*

7) Remplacement de l'enseignant de japonais

*Réponse : Tout a été mis en œuvre pour trouver un remplaçant. Malheureusement c'est très difficile à Marrakech et pourtant tous mes réseaux d'ancien proviseur d'un établissement international ayant des sections en japonais ont été mis en œuvre*

8) Actions pour lutter contre le harcèlement

*Réponse : Propositions à examiner en CESC*

9) Question des toilettes

*Réponse : Les services techniques feront un point et les CPE sensibilisés à cette problématique*

10) Préparation Rentrée 2023 : accueil des nouvelles familles, élections des délégués, liste des fournitures etc.

*Réponse : On prend note. Pour le premier point ce sont aux associations de parents d'organiser ce dispositif de parrainage, pour les élections les CPE ont déjà été sensibilisés*

L'ordre du jour étant épuisé à, le proviseur lève la séance à 20h30

Le Président :

Le secrétaire adjoint de séance :

Serge Faure

Mohamed EL HOUAT